



**AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes
Délégation régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-
Roussillon**

Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) 5,
avenue F. Collignon 31200 Toulouse 05 34 30 94 18

Site : <http://www.vvv-sud.org>

Lettre d'information électronique du site VVV- Sud n°51 - 7 Juillet 2019

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations,
actualités) dans 4 régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Deux Pieds Deux Roues (ex association Vélo) et par le réseau des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : C. Aberdam, Y. Albert, Th. Bennegen, M. Bourgeat, D. Brisset, O. Brun, A. Buge, L. Calas, JL Calmettes, JP Chapou, JJ. Courrée, P. Delon, JF Dubremetz, P. Faisandier, D. Frayssinet, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, B. Gros-Doat, A. Guérineaud, I. Grossier, P. Hospital, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, C. et JF. Lataste, Ch. Lebozec, P. Lefevre, E. Leroy, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, Ph. Rançon, G. Rouland, B. Savary, J. Savary, A. Sénicourt, D. Siffray, H. Simonet, E. Thyss, D. Treilles, R. Unseld, D. Wénisch, ...).

Lettre n°51 : envoyée à : 204 personnes, inscrites avant le 7 Juillet 2019.

Voici le numéro 51 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

Etranger

France

France

La Loi d'Orientation des Mobilités (loi LOM) votée : des avancées pour le vélo en France, mais peu pour les Véloroutes (?)

Le projet de Loi d'orientations des mobilités, dite LOM, vient d'être voté par l'Assemblée Nationale. Cette nouvelle loi comprend des avancées importantes pour le vélo en France. Ces avancées sont résumées ainsi par la FUB, Fédération qui a beaucoup œuvré pour le succès de la loi : extrait : « Au-delà de mesures symboliques comme la reconnaissance d'un « droit à la

mobilité active », le projet de loi offre de nombreux leviers concrets : amélioration du code de l'Environnement (obligation de faire des pistes cyclables), marquage obligatoire des cycles neufs, emport facilité des vélos dans les trains et autocars, règles assouplies pour l'installation d'abri vélos en copropriété, stationnements sécurisés massifiés en gare, et surtout apprentissage vélo systématisé pour les élèves de primaire et la très attendue confirmation des 350 millions d'euros affectés au fonds vélo, pour aider les collectivités à créer de véritables réseaux cyclables fonctionnels. » Autre avancée : Le forfait mobilités durables, aujourd'hui réservé aux vélos, permettra à l'employeur de rembourser jusqu'à 400 euros de covoiturage par an à ses employés. C'est déjà possible aujourd'hui, mais l'entreprise doit payer des cotisations, contrairement au remboursement de l'indemnité kilométrique ou du pass transport. L'Assemblée nationale a confirmé un ajout du Sénat : le forfait mobilités peut-être cumulé avec le remboursement obligatoire par l'employeur d'une partie d'un abonnement aux transports en commun. Autre nouveauté issue d'un amendement, les mobilités partagées, de l'autopartage aux trottinettes en free floating, deviennent éligibles à ces 400 euros annuels. Par contre les avancées pour les Véloroutes et Voies Vertes sont faibles, comme l'exprime Julien Dubois, président de l'AF3V : extrait : « La définition de la véloroute est désormais officiellement inscrite dans le code de la voirie routière. Autre évolution : le « schéma national des véloroutes et voies vertes », SN3V, s'appellera désormais « schéma national des véloroutes ». Nous attendions beaucoup de cette loi pour autoriser la circulation des cyclistes sur l'ensemble des chemins de halage. Malheureusement notre amendement a été repoussé. Les députés ont préféré inscrire dans la loi que Voies Navigables de France pourra « promouvoir l'usage du vélo sur le réseau qui lui est confié » tout en réaffirmant immédiatement la nécessité de passer des conventions au cas par cas, ce qui correspond exactement au système actuel que nous proposons de faire évoluer. »

Voir site de la FUB :

<https://www.fub.fr/fub/actualites/loi-mobilite-presentation-nouveaux-leviers-veritable-systeme-velo>

Voir site AF3V : <https://www.af3v.org/LOM-tout-ca-pour-ca.html>

Voir article du 18-06-2019 :

<https://www.journaldunet.com/economie/transport/1211317-loi-mobilite-assemblee-nationale-vote>

France

Un site web qui recense les points d'eau pour cyclistes : à consulter, à faire vivre

Il existe un site Internet qui recense tous les points d'eau disponibles en France pour les cyclistes. Chacun peut contribuer en ajoutant un point d'eau avec sa description et sa localisation (coordonnées GPS). L'information n'est pas exhaustive et seules certaines régions sont bien décrites, à ce jour. L'accès étant totalement libre, ce site « collaboratif » mérite sans doute que vous le consultiez lors de vos randonnées et balades, et que vous participiez à son développement en signalant les points d'eau existants.

Voir le site : <https://www.eau-cyclisme.com>

La Véloroute « La Seine à vélo » (440km) sera inaugurée en 2020

La Véloroute « La Seine à vélo de la source à l'estuaire » reliera la source de la Seine, sur le plateau de Langres (altitude 448m) à son estuaire en Seine-Maritime, en passant par Paris. Elle sera inaugurée en 2020, alors même que seule la partie aval est aménagée, entre Paris et Le Havre.

Voir : <https://www.isabelleetlevelo.fr/2018/10/04/la-veloroute-de-la-seine-sera-inauguree-en-2020>

Voir article du 10-01-2019 : https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2019/01/17/les-boucles-de-la-seine-a-velo_5410553_4497319.html

Voir article du 16-04-2019 (avec carte) : <https://www.velo-territoires.org/schemas-itineraires/schema-national/v33/>

Régions Occitanie (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) et Nouvelle Aquitaine

La Véloroute Vallée de la Baïse (V82) qui reliera la V81 à la V80 avance : un Comité d'itinéraire et bientôt 42km de plus dans le Gers

La Véloroute Vallée de la Baïse (V82), inscrite au Schéma national, reliera la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81), au niveau de Lannemezan, à la Véloroute Canal des 2 Mers à vélo (V80), au niveau de l'écluse Larderet (Buzet-sur-Baïse). Cette V82 aura 165km de long sur trois départements et deux régions : 30km dans les Hautes-Pyrénées, 100km dans le Gers et 35km dans le Lot-et-Garonne. En 2019 57km sont déjà aménagés : 22km dans le Gers entre le port de Valence-sur-Baïse et Condom, limite avec le Lot-et-Garonne, et 35km dans le Lot-et-Garonne entre Moncrabeau (limite avec le Gers), Nérac, Barbaste, Vianne et l'écluse Larderet sur le canal. Un Comité d'itinéraire réunissant les trois départements, et les Communautés de Communes, a été lancé le 27 Juin 2019 à Auch pour développer la Véloroute. Le Département du Gers pilote ce Comité, et les Hautes-Pyrénées s'engagent dans le projet. Bonne nouvelle, le Gers prépare un nouveau tronçon de la Véloroute, entre Valence-sur-Baïse et l'Isle-de-Noé, près de Mirande (42km) qui ouvrira en 2020. A cette date 99km sur 165 seront ouverts. L'AF3V, qui a fait des propositions d'itinéraire, et organisé une randonnée militante, participe à tous ces projets

Voir les Projets du Gers : <http://www.vvv-sud.org/projetsgers.html>

Voir la V82 dans le Gers:

https://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=569

Voir la V82 dans le Lot-et-Garonne :

https://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=570

Anc. Région Aquitaine

Gironde

Projet de Voie Verte Bazas-Captieux (17km), travaux en cours en 2019

Le Département de la Gironde a lancé en septembre 2018 les travaux d'aménagement d'une Voie Verte entre Bazas et Captieux, sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée. Longueur 17km. La lettre électronique n°48 d'Octobre 2018 a présenté ce projet. Voici des liens pour avoir des informations complémentaires.

Voir site du Département : <https://www.gironde.fr/espace-presse/lancement-des-travaux-de-la-voie-verte-bazas-captieux>

Voir article du 10-09-2018 : <https://www.sudouest.fr/2018/09/10/langon-captieux-a-velo-c-est-pour-bientot-5377066-2808.php?xtmc=captieux&xtnp=1&xtcr=4>

Voir un site avec carte et photos de l'ancienne voie ferrée (description du premier tronçon de la Voie Verte à Bazas) :

<http://www.inventaires-ferroviaires.fr/hd33/33036.a.pdf>

Voir l'avis de la DREAL sur le projet : http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/k_2017_4386_f-1.pdf

Voir site de l'Office de Tourisme : <https://www.tourisme-sud-gironde.com>

Landes

La Véloroute Scandibérique dans la traversée des Landes est décrite sur le site de l'AF3V

La Véloroute Scandibérique (EV3) a été inaugurée en 2017 dans la traversée des Landes, sur une longueur totale de 195km entre Gabarret et St-Laurent-de-Gosse, près d'Urt. Mais un long tronçon de 50km, appelé localement « Voie Verte du Marsan et de l'Armagnac », n'est toujours pas revêtu correctement entre Gabarret et Villeneuve-de-Marsan sur 36km. Ce tronçon possède un revêtement en terre, peu roulant, avec des passages boueux après la pluie, difficiles en VTC et surtout pour les cyclo-randonneurs chargés. Le Département prévoit une remise en état des ouvrages d'art en 2019, et la pose d'un revêtement en dur pas avant 2020, ou 2021. Ce tronçon passe dans le Gers sur 7km à Barbotan-les-Thermes et Cazaubon. L'AF3V décrira ce tronçon manquant quand le revêtement aura été amélioré. A ce jour, en 2019, le site de l'AF3V décrit donc la Scandibérique dans les Landes dans 4 fiches :

Villeneuve-de-Marsan à Mont-de-Marsan (16km) :

https://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=49

Mont-de-Marsan-Tartas (35km) :

https://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=577

Tartas-Dax (35km) : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=556>

Dax-Rivière-Saas-et-Gourby (25km) : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=543>

Saubusse-St-Laurent-de-Gosse (27km) : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=484>

Lot-et-Garonne

Véloroute Scandibérique (EV3) ouverte entre Vianne (canal de Garonne et V80) et St-Pé-St-Simon limite Landes (57km)

Le Département du Lot-et-Garonne a ouvert en Juillet 2017 57km de la Véloroute Scandibérique EV3. Le premier tronçon va de l'écluse Larderet (limite Buzet-Vianne), sur le canal de Garonne, à la ville de Mézin, au cœur de l'Albret. Dans le département, la Scandibérique (EV3) suit d'abord le Canal des Deux Mers à vélo (V80) sur 45km entre la limite Gironde et Buzet-sur-Baïse. A l'écluse Larderet (limite Buzet-Vianne) elle quitte le canal en direction des Landes. Le premier tronçon de 37km réalisée en « itinéraire partagé », dont 5kms sur la D642 très circulée, est commun au début, jusqu'à Barbaste, sur 13k, avec la Véloroute vallée de la Baïse (V82). Ce tronçon permet de découvrir la région de l'Albret : les cités de Vianne, Barbaste et Mézin, et les campagnes vallonnées. Le deuxième tronçon va de Mézin au ruisseau Le Rimbez, limite avec les Landes (à 7km de Gabarret), longueur 22km. On suit d'abord une quasi-Voie Verte sur 8km sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée, entre Mézin et Sos, mais le revêtement est seulement empierré et devra être amélioré. Ensuite c'est un itinéraire sur route, souvent dans les bois de pins.

Voir fiche site AF3V premier tronçon : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=524>

Voir fiche site AF3V deuxième tronçon :

https://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=571

Lot-et-Garonne

La Véloroute Scandibérique (EV3) en Albret sera améliorée en 2019-2020 jusqu'à Mézin

La Véloroute Scandibérique (EV3) existe déjà entre l'écluse Larderet sur le canal de Garonne, à Vianne, et Mézin, longueur :37km, avec un parcours commun jusqu'à Barbaste avec la Véloroute de la vallée de la Baïse (V82). Au-delà de Barbaste la Scandibérique est un itinéraire sur des routes peu circulées, mais avec un détour par Le Fréchou présentant des pentes fortes, et des traversées de route non sécurisées. La Communauté de communes Albret Communauté a décidé de modifier le parcours pour éviter le passage actuel par Le Fréchou, qui rallonge et présente de fortes pentes. Le nouvel itinéraire retenu suivra un chemin plus direct, qui longera la voie ferrée du train touristique entre Sainte-Catherine et le nord de Mézin (commune d'Andiran). Ce parcours, qui présentera aussi quelques passages très pentus, sera mieux sécurisé (pas de traversées dangereuses), et souvent en pleine forêt, ombragé, sauvage et très agréable. Deux tronçons en Voie Verte seront créés (2km et 3,5km). La Région et l'Union Européenne vont co-financer ce projet pour 133 562 euros. En Juin 2019 l'essentiel des travaux est terminé. L'itinéraire de la Scandibérique sera transféré sur ce nouvel itinéraire, après achèvement complet des travaux, sans doute en 2020.

Voir article du 22-07-2018

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/07/22/2839987-financement-pour-le-troncon-scandiberique-en-albret.html>

Voir fiche site AF3V (pour le parcours jalonné actuel) :

https://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=524

Anc. Région Languedoc-Roussillon

Gard

Avec le « Plan vélo 2019-2021 » le Département accélère

l'aménagements des Voies Vertes avec 36km nouveaux en trois ans (avec un budget 5 millions €, soit 10% du budget des routes)

En juin 2019 la Voie Verte du Pont du Gard est ouverte sur 20km et elle permet d'accéder à vélo jusqu'au site du Pont du Gard. Cela est bien le signe que cela bouge dans le Gard. En effet le Département a adopté début 2019 un « Plan Vélo » pour la période 2019-2021. Objectifs : faire du Gard une destination touristique vélo (valoriser l'offre, accompagner les professionnels dans la labellisation accueil vélo), mais aussi développer la culture du vélo pour tous (au sein des administrations, des collèges). Et surtout aménager un réseau départemental d'itinéraires cyclables permettant des déplacements quotidiens sécurisés et des continuités d'itinéraires. Le Département va consacrer 5 M€ pour l'aménagement de 36 km de voies vertes supplémentaires dans le Gard d'ici 2021. C'est l'engagement pris lors de la séance publique de jeudi 14 février 2019 : 10 % du budget des routes (45 M€ cette année) sera consacré aux aménagements liés au vélo. Quatre tronçons sont prévus, avec co-financements de l'État et de la région : 1- Voie Verte Sernhac-Remoulins : 1 km pour assurer la continuité cyclable entre Beaucaire et Remoulins. Coût : 360 000 € ; 2- Vers Pont du Gard-Uzès : 11 km pour assurer la continuité cyclable entre Uzès et Remoulins. Coût : 2,7 M€ ; 3- Cardet-Anduze : 10 km pour assurer la liaison Cardet-Anduze. Coût : 2,4 M€ ; 4- Quissac-Lézan : 14 km pour assurer la continuité entre Sommières et la Lozère. Coût : 3,3 M€. Ces projets apparaissent sur la carte des projets, visible sur le site régional de l'AF3V www.vvv-sur.org (Page : Projets du Gard).

Voir site vvv-sud : Les Projets du Gard : <http://www.vvv-sud.org/projetsgard.html>

Voir article du 15-02-2019 : <https://www.midilibre.fr/2019/02/15/gard-le-departement-accelere-lamenagement-de-voies-vertes,8016939.php>

Voir article du 11-04-2019 :

<https://www.midilibre.fr/2019/04/11/plan-velo-le-departement-va-monter-en-puissance,8123734.php>

Gard

La Voie Verte du pont du Gard ouverte jusqu'au pont du Gard (20km), une vidéo et les animations pour le Tour de France

La Voie Verte du Pont du Gard est ouverte et elle permet d'accéder à vélo jusqu'au site du Pont du Gard. Cette Voie Verte commence à Beaucaire et se termine à Lafoux, en face de Remoulins, où l'aménagement de 600m pour traverser Remoulins est à l'étude. Une piste cyclable permet d'atteindre directement le Pont-du Gard et d'accéder au site pour une visite, ou de traverser sur le pont Pitot, vélo à la main en période d'affluence, sinon en roulant doucement 6km/h en zone piétonne (cet accès gratuit est le résultat d'actions intenses menées par les habitants et associations depuis 2014). Longueur totale aménagée : environ 20km. La Voie Verte sera prolongée jusqu'à Uzès sur 10km, les travaux sont en cours et terminés sur un premier tronçon de 800m en sortie d'Uzès. Une belle vidéo permet de visualiser le parcours de la Voie Verte et l'arrivée au Pont du Gard. Voir le site de l'Office de Tourisme où vous trouverez tout ce qui se passe autour du Tour de France les 22, 23 et 24 Juillet, y compris dans la rubrique « en attendant" une balade organisée le 20 Juillet par « les Amis du Pont du Gard et de sa Voie Verte » (ici :

Lien vidéo : <https://www.destinationpupg.com/tour-de-france/en-attendant/>.

Site Office de Tourisme (avec animations Tour de France) : <https://www.destinationpupg.com>

Voir article du 04-12-2018 avec bonne carte : <https://www.midilibre.fr/2018/12/04/gard-debut-des-travaux-de-la-voie-verte-entre-uzes-et-vers-pont-du-gard,4998865.php>

Voir site de l'association : Les Amis du Pont du Gard de sa Voie Verte et de l'aqueduc de Nîmes : <https://voievertepontdugard.brts.fr>

Page facebook : <https://www.facebook.com/Les-amis-du-Pont-du-Gard-et-de-sa-voie-verte-666462393379960>

Site du Pont du Gard : <http://www.pontdugard.fr>

Vidéos de FR3 : <https://youtu.be/6a8B6NvVSFI> et : <https://youtu.be/3KPNQnc2SBo>

Site de l'AF3V (utile pour la carte) : <https://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=137>

Gard

Voie Verte du Pont du Gard : une lampisterie transformée en abri cyclistes grâce à un don

L'Association Voie Verte du Pont du Gard a reçu en 2018 une somme de 5000€, don versé par un généreux donateur anonyme. Ce don était destiné à réhabiliter la lampisterie de la gare de Comps en abri voyageurs pour les cyclistes et promeneurs. Ce chèque a été remis à la mairie de Comps, qui a réalisé aussitôt les travaux en apportant un complément nécessaire. La lampisterie est située au bord de la Voie Verte du Pont du Gard. Banc et table ont été ajoutés, ainsi qu'un point d'eau, condition mise par le donateur.

Voir : <https://voievertepontdugard.brts.fr/2018/04/29/tres-utile-pour-les-randonneurs/>

Gard

Projet de Voie Verte Anduze-Cardet (10km) : travaux en cours en 2019

La Voie Verte de 8km entre Anduze et Lézan est un projet du Département du Gard, déjà décrit dans la Lettre électronique n°49. En 2019 les travaux sont en cours, et sont notés dans le « Plan Vélo » 2019-2021 décidé en 2019 par le Département. La carte publiée fait apparaître ce projet entre Anduze et Cardet (10km), soit 2km de plus (distance entre Lézan et Cardet).

Voir article du 12-03-2013 : <http://anduze.blogs.midilibre.com/archive/2013/03/12/reunion-debat-pour-promouvoir-les-deplacements-doux.html>

Voir le « Plan Vélo » ici : Les projets du Gard : <http://www.vvv-sud.org/projetsgard.html>

Hérault

Un cycliste décède sur la D62 voie rapide Carnon-La Grande Motte

Triste nouvelle, le 28 juin 2019 à 4h30 du matin, un cycliste a été percuté par une voiture sur la voie rapide RD62 Montpellier-La Grande Motte, et il est décédé. L'accident a eu lieu entre les échangeurs du Grand Travers (Carnon) et La Grande Motte. A cet endroit l'itinéraire cyclable est compliqué et mal indiqué, et la piste de bord de mer souvent inondée. On peut supposer qu'un cycliste ne connaissant pas les lieux emprunte la voie rapide. On ne connaît pas les circonstances exactes de l'accident. Mais on doit rappeler que les associations locales et l'AF3V demandent dans cette zone une meilleure continuité des aménagements cyclables, et la création d'une voie verte le long du canal, qui assurerait un itinéraire direct, facile, clair, sécurisé.

Voir : <https://www.midilibre.fr/2019/06/28/herault-un-cycliste-meurt-percute-par-un-vehicule-le-conducteur-en-fuite,8283423.php#commentaires>

Voir article de France3regions : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/cycliste-mortellement-heurte-entre-grande-motte-carnon-voie-interdite-aux-velos-chauffard-recherche-1692138.html#xtor=SEC-724>

Anc. Région Limousin

Pas de « Brève » pour cette région.

Anc. Région Midi-Pyrénées

Haute-Garonne

Toulouse : lancement des travaux de TELEO Téléphérique Urbain Sud qui reliera l'Oncopôle à l'Université Paul Sabatier fin 2020 (avec transport des vélos)

Tiseo-Collectivités, entité organisatrice des transports dans l'agglomération toulousaine, porte le projet TELEO Téléphérique Urbain Sud (TUS) » qui reliera fin 2020 l'Oncopôle (au bord de la Garonne) à l'Université Paul Sabatier (proche du canal du Midi), en passant par le CHU de Rangueil. Durée prévue du parcours 3 minutes. Il faudra 10 minutes à une télécabine pour franchir la colline avec 100m de dénivelé. Longueur de la ligne : 3km. Chaque cabine aura une capacité de 34 places, dont 50% assises, et sera 100% accessible aux personnes handicapées, et pourra transporter les bicyclettes. La capacité prévue est de 1500 passagers par heure et par sens, grâce aux 15 cabines qui se succéderont à une fréquence d'une minute 30 secondes (en heure de pointe) L'objectif est de transporter 8000 voyageurs par jour. Ce transport en commun, qui coûtera 93millions d'euros, améliorera l'offre de transport dans un secteur mal desservi. Ainsi l'Oncopôle est un bassin de 10 000 emplois, le CHU de Rangueil réalise 210000 consultations par an, et l'Université Paul Sabatier accueille 30 000 étudiants. Suite à l'enquête publique réalisée en

2018, et à l'avis favorable de la commission d'enquête, les travaux sont lancés fin juin 2019, pour une ouverture prévue fin 2020.

Voir article du 04-07-2019 (actu toulouse) (avec une carte):

https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/toulouse-tout-ce-qui-l-faut-savoir-sur-telepherique-avant-coup-denvoi-travaux_25663512.html

Site de Tisséo-Collectivités : <https://tisseo-collectivites.fr/projets/teleo> et (accessibilité):

<https://tisseo-collectivites.fr/actualites/telepherique-prenez-de-la-hauteur>

Voir une vidéo 2017 : <https://www.youtube.com/watch?v=vQha7CWMa24>

Voir une vidéo 2016 : <https://www.youtube.com/watch?v=gy4zCV1eitI>

Hautes-Pyrénées

Pour la Voie Verte des Nestes entre Avezac et Arreau (21km) : action des clubs cyclos et pétition à signer

Depuis plusieurs années les élus et la population de la vallée d'Aure demandent une « Voie Verte des Nestes » sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée entre Avezac et Arreau, sur 21km. Elle permettrait aux cyclistes d'éviter la D929 très circulée, plus de 6500 véhicules par jour. Fin 2018 les clubs cyclotouristes de Lannemezan, Sarrancolin, La Barthe-de-Neste et Galan, regroupés en collectif, militent pour la création rapide de cette Voie Verte, et lancent une pétition sur le site « Mes Opinions.com » avec déjà 1300 signatures. Le président du Département a déclaré que le Département soutiendrait financièrement ce projet, si les Communautés de Communes ou un nouveau syndicat se portaient maître d'ouvrage. Mais les communes n'ont pas encore créé le Syndicat SIVU pour la Voie Verte qui permettrait de lancer le projet. Au printemps 2018 seules les communes de Sarrancolin, Ilhet, Hèches, Izaux et Cadéac ont délibéré et adhéré au SIVU. Voir : Article du 11-10-2018 :

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/10/11/2886225-les-clubs-cyclos-du-secteur-roulent-pour-la-voie-verte.html>

Voir pétition en ligne : <https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/urgence-securite-creer-verte-nestes-avezac/43541>

Voir article du 18 Mai 2018 : <https://www.ladepeche.fr/article/2018/05/18/2800027-ou-en-est-la-voie-verte-des-nestes.html>

Voir lettre électronique site VVV-Sud n°27 Avril 2014

<http://www.vvv-sud.org/lettre27-avril2014.html>

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, ici : <http://www.isabelleetlevelo.fr>

Actuvelo

Le portail des actualités sur le vélo, avec tous les articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud, à consulter souvent, ici : <http://actuvelo.fr>

Espagne : Infos Vias Verdes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com> : <http://www.viasverdes.com/ViasVerdes/Bolet%EDn%20Infov%EDas%20Verdes/Infovias/displayBoletin/b13f36d5a95a781d2f383248fda38c4a>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active, rejoignez –les (les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Deux Pieds Deux Roues (Toulouse et Haute-Garonne),
ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici :
<http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <http://af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

***NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information,
envoyez nous un e-mail.***